

Vive la réforme XXI...

Autor(en): **Mathey, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **50 (2003)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edito romand**La barre à droite... toute!**

On ne peut nier le succès remporté par l'UDC, notamment en Suisse romande. Surprise, vous avez dit surprise?

Pas vraiment. Comme beaucoup d'observateurs – subjectifs – on peut penser que les égarements, le manque de vision, d'objectifs politiques dignes de ce nom, l'arrogance aussi des partis bourgeois et de gauche, sont à l'origine de ce raz-de-marée. Pascal Couchepin en tête, avec ses maladresses à répétition: retraite à 67 ans, caisses-maladie, etc.

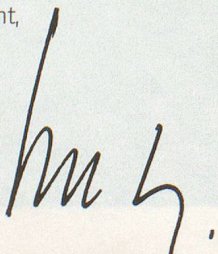
Le réveil est brutal; la facture réelle sera certainement tout aussi brutale et lourde de conséquences sur la vie des citoyens. Il n'y a qu'à écouter les commentaires des dignitaires des partis pour être convaincu de la largeur du fossé existant entre gouvernants et gouvernés: «On ne s'attendait pas à cela; il faudra analyser...» Ben voyons, pourquoi ne pas agir, tout simplement?

Quant aux agrariens, on pourrait avoir le sentiment qu'ils ont mis leurs racines à l'envers. Sérieusement, qui peut encore croire à l'authenticité des slogans? C'est malheureusement une pure opération de racolage: la pêche aux voix. Et qui a fait mouche. Non, l'objectif est camouflé, mais il transpire l'ultralibéralisme à plein nez. Les effets sont bien plus dangereux, à terme, que des slogans racistes inacceptables. Parce que ce sont les citoyens, bernés par le grand gourou, qui paieront les pots cassés, si les partis bourgeois et de gauche se laissent aller aux tentations de la seule pêche aux fauteuils.

La tâche sera ardue, avec en toile de fond les élections fédérales et un peu plus tard, cantonales et communales.

En tout état de cause, la formule dite magique a vécu! Et symboliquement, la salle des pas perdus n'a jamais si bien mérité son nom.

René Mathey



LA «DER» POUR L'OPC D'HAUTERIVE

Vive la réforme XXI...

Comme on le sait, la réforme va profondément remanier les organisations de protection civile à travers tout le pays. Neuchâtel n'échappe pas à cette évolution voulue par la Confédération et le peuple. Mais, avant de rendre son infrastructure en d'autres mains, l'OPC d'Hauterive, que dirige Michel Tardin, a décidé de fêter dignement ce passage. D'abord par un exercice propre à l'OPC et ensuite par une fête avec l'appui des autorités communales.

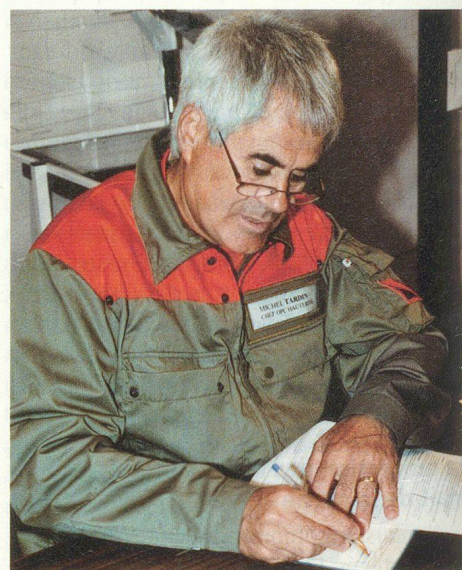
RENÉ MATHEY

Les «Altariens» (nom des habitants de la commune) ont de la chance. Leur commune est à mi-chemin entre le chef-lieu Neuchâtel et la commune de St-Blaise. Elle s'étend du lac jusqu'à une altitude de 500 m. Riche de 2600 habitants, c'est aussi une commune viticole. Le vieux village mérite plus qu'un simple détour. Une halte, à l'abri de séculaires bouleaux (enfin je crois avoir vu des bouleaux...) est particulièrement rafraîchissante et reposante. Comme le signale, non sans humour, son site Internet, «la commune n'a pas d'histoire mais un long passé».

Sans poser de jugement trop hâtif, les habitants de cette bourgade regorgeant de curiosités et de beautés architecturales sont volontiers adeptes du: «touche pas à Hauterive!». On ne peut que les comprendre.

Pionnier de la première heure en matière de PCI, l'OPC, par ailleurs fort bien organisé,

n'a pas trop apprécié la remise en question du système, pas plus d'ailleurs qu'une tentative (bien entendu pacifique et pour le bien de tous...) de la mainmise du Canton sur l'organisation du territoire en matière de sécurité de la population. Bien que, et il faut le souligner, que ce soit du ressort du Département que dirige la conseillère d'Etat Monika Dusong, exclusivement selon la nouvelle loi fédérale qui entrera en vigueur en 2004. Qui paie commande; l'inverse est aussi valable. Sans exclure pour autant le simple respect que l'on doit aux hommes qui ont, patiemment,



Michel Tardin signe les derniers livrets de service sous l'enseigne de l'OPC d'Hauterive.



Assainissement: construction d'un mur et d'un drain.

souvent sans moyens, tenté de répondre au slogan: aider, protéger, sauver.

Par ailleurs, Michel Tardin, l'actuel chef de l'Organisation de protection civile du Bourg est (légitimement) fier de sa protection civile. Régulièrement entraînée, c'est un des mail-lons actifs de l'Est neuchâtelois. Pour être complet, on dira encore que Michel Tardin est président de la section neuchâteloise de l'USPC et qu'à ce titre il a des expériences à faire valoir.

Mais comme l'a déclaré Michel, si nous sommes volontiers frondeurs, ce n'est pas une raison pour ne pas s'incliner devant la volonté du peuple. Ce qui ne signifie pas non plus que nous n'ayons pas d'idées à pré-senter.

Ainsi, pour marquer la fin de la PCi 95, un exercice d'utilité publique a été mis sur pied, le dernier avec le concours des engagés du lieu. C'est avec enthousiasme que les 60 membres de l'OPC ont participé à des travaux d'assai-nissement du terrain de sport et notamment tout ce qui concerne l'isolation des bâtiments menacés par une humidité chronique.

Pour marquer dignement cette fin de cours, une fête réunissant tous les acteurs et les autorités s'est tenue au centre du village; sous tente. La cuisine s'est surpassée et la fête fut à la hauteur de l'événement.

Retour vers le futur!

Alors, simple nostalgie d'un temps révolu? Pas du tout, rétorque Michel Tardin, simple-ment les temps changent, les moyens dimi-nuent. Raison pour laquelle nous pensons que la régionalisation est une bonne chose; le partenariat aussi. Mais, parce qu'il y a un mais, cette évolution doit se faire avec le concours de tous et l'appui des communes. L'ex-périence des anciens ne doit pas être un vain mot et l'idée du canton de joindre Hauterive à la ville nous paraît contraire aux intérêts logistiques de l'ensemble. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut que le canton examine l'idée de la création d'une région Littoral Est, comprenant les communes de Cornaux, Cressier, Enges, Hauterive, Le Landeron, Lignière, Marin-Epagnier, St-Blaise et Thièle-Wawre. Cette solution offre l'avantage de re-grouper un bassin de population d'une gran-



Ambiance sous la tente réunissant les participants à l'exercice et les autorités.



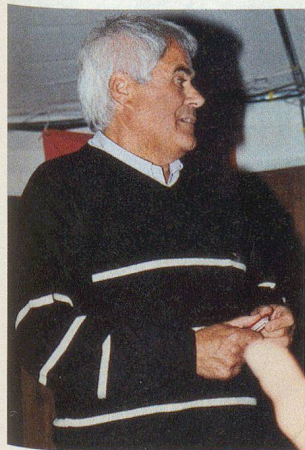
Que de travail pour l'équipe de cuisine afin de satisfaire l'appétit des convives!

deur suffisante et, surtout, qui se ressemblent sur un plan socio-économique. Ce qui facilite grandement la recherche de solutions éco-nomiquement et «sécuritairement» viables. L'ukase n'a jamais été un moyen de rassemble-ment des volontés, poursuit Michel Tardin, et c'est un peu le sentiment que partagent quel-ques communes du Littoral. «Par exemple», martèle Michel Tardin, «que se passe-t-il à la ville de Neuchâtel? Ne vient-on pas de licen-

cier, ou de mettre en congé de fait, le chef OPC après 39 ans de services?»

Contacté, Jacques Vuillomenet confirme avoir fait l'objet d'une enquête pour harcèle-ment à l'égard d'un subordonné, sans résul-tat affirme-t-il. Officiellement, il est en congé maladie. Il refusera d'en dire plus, devoir de fonction oblige. Interrogé à son tour, Claude Gaberel, chef du Service cantonal, bien qu'au courant, signale qu'il s'agit d'une affaire rele-vant de l'autorité de la ville de Neuchâtel. Donc, affaire à suivre, puisque aucun communiqué n'a confirmé ou infirmé le fait que la ville de Neuchâtel ne possède plus de chef OPC (de-puis le mois de juin), pas plus des raisons qui justifient une éventuelle réorganisation.

La mise en place du concept de protection de la population est chose difficile. Elle remet en cause des habitudes, voire des privilèges. C'est inacceptable si l'on veut progresser. Comme il est tout aussi inacceptable pour un canton de ne pas jouer la carte de la transpa-rence, de l'honnêteté intellectuelle et du respect de l'homme, ainsi que l'avait déclaré la cheffe du Département il y a quelques années au Locle, lors d'une assemblée. □



Michel Tardin:
«La nouvelle protection de la population nous attend: ne la décevons pas...»



Christian Cattoni, conseiller communal:
«Que toutes les têtes grises qui vont quitter l'OPC d'Hauterive après plus de 15 ans de service soient remerciées...»